

## 4 Société et Culture

Assemblée générale à la Société gabonaise de transport  
**Sogatra au point mort !**

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

**A l'origine de cette décision, le personnel réclame sept mois d'arriérés de salaires, le règlement de la dette à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et le rétablissement de l'assurance-maladie.**

LES employés de la Société gabonaise de transport ont

tenu une assemblée générale, hier, dans l'enceinte de leur entreprise sise au camp de police.

Au terme de cette réunion, ils ont décidé, à l'unanimité, de geler les activités de leur entreprise jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications dont les principales sont : le paiement de sept mois d'arriérés de salaire, le règlement de la dette auprès de la Caisse nationale de sécu-



Photo : R.H.A

Les agents de la Sogatra en assemblée générale hier à la base.



Photo : Rudy Hombenet

Les bus seront absents de la circulation dès aujourd'hui.

rité sociale (CNSS) et le rétablissement de leur assurance-maladie Ascoma. Les employés de la Sogatra disent ne pas comprendre « le silence des autorités compétentes face à cette situation (...). Nous voulons nos salaires », scandaient-ils, hier. « Voilà pourquoi dès aujourd'hui lundi, les bus seront garés à la base. C'est la seule façon pour nous de manifester notre mécontentement. Ventre affamé n'a point d'oreilles », a lancé un employé, visiblement remonté.

La restructuration de la Sogatra a aussi été abordée au cours de l'assemblée générale. Les agents affirment

qu'un rapport de restructuration a été remis récemment au ministre de tutelle Justin Ndongangoye. Mais que jusqu'à présent, ils ne sont pas situés sur la question de licenciement. « On nous a fait savoir que certains parmi nous seront licenciés, d'autres maintenus. Comment peuvent-ils prendre une telle décision sans même associer les partenaires sociaux ? Nous ne savons même pas quelles seront les conditions du licenciement en vue », a dénoncé Cyrille Ndoudi Ledoumou, secrétaire général du Syndicat national des agents administratifs, des techniciens et des

conducteurs (Synaatec). « Lors de la visite du ministre ici à la base de la Sogatra, il a été dit clairement qu'il y avait un partenariat sécurisant qui devait se faire. Trois modalités étaient en vue : privatiser la société, la fusion avec une société privée et le transfert de certains agents chez un partenaire encore inconnu. Le ministre disait, à cet effet, qu'il ferait de son mieux pour que nos emplois soient préservés. Ils devait donc négocier avec un partenaire pour que nous ne soyons pas au chômage, que nos emplois soient maintenus. Aujourd'hui, on apprend autre chose », regrette le syndica-

liste. Les employés de Sogatra disent également ne pas comprendre les raisons pour lesquelles le rapport est détenu par la tutelle. « Le directeur n'est toujours pas en possession de ce rapport qui a été détaillé par le ministre. Comment le DG va-t-il préparer le conseil d'administration s'il n'a pas pris connaissance du contenu de celui-ci? », s'interroge M. Ndoudi Ledoumou. La décision des agents de la Sogatra va forcément avoir des répercussions sur le trafic urbain déjà défaillant. Surtout avec la rentrée des classes qui pointe à l'horizon.

## Piéton Décor insalubre



Photo : IMM

L'école publique de l'ENSET est dans l'insalubrité totale. Elle ploie sous de hautes herbes. Un décor gênant à quelques jours seulement de la reprise des cours fixée au 1er octobre. Le manque de moyens financiers est à l'origine de cette situation. Résultat, le directeur de cet établissement scolaire ne sait à quel saint se vouer.

## Caniveaux transformés en poubelle



Photo : IMM

La route Pk5-Pk12 est encore en chantier, mais les caniveaux sont déjà remplis d'ordures de toutes sortes. Une situation qui n'émeut personne. Même pas les pouvoirs publics. Conséquence, à leur aise, des personnes malintentionnées continuent de transformer ces ouvrages en poubelle. Polluant ainsi l'environnement. Au lieu de le protéger.

## Poteaux électriques endommagés



Photo : IMM

Un constat a suffi pour se convaincre de ce que beaucoup de poteaux électriques sont endommagés par des accidents de circulation et abandonnés à leur triste sort dans plusieurs quartiers de Libreville. Principalement le long du boulevard Triomphal. A qui incombe la responsabilité de les changer ? La mairie, le gouvernement ou le Conseil national de l'eau et de l'électricité (CNEE)?

Par IMM

## Rentrée administrative/Constat Le statu quo !

LLIM

Libreville/Gabon

**Plusieurs établissements de Libreville sont encore restés fermés. Leurs responsables, bien que présents sur les lieux, ont laissé entendre qu'ils sursoient momentanément à leur calendrier initial en attendant les mutations des personnels et la date exacte de la rentrée administrative.**

DU lycée d'Application Nelson Mandela au lycée national Léon-Mba, en passant par l'Institution Immaculée conception... plusieurs établissements de la capitale étaient fermés hier.

Pas de réinscriptions ou d'inscriptions. Les responsables de ces structures scolaires disent attendre du ministère de l'Éducation nationale la date exacte de la rentrée administrative et les nouvelles nominations des chefs d'établissement. Une attitude qui fait suite à la déclaration du ministre d'État chargé de l'Éducation nationale, Francis Nkea Nzigue, dans laquelle il fixait, vendredi dernier, la nouvelle date de la rentrée administrative "dans la fourchette de la deuxième quinzaine du mois de septembre". Du coup, partout, c'est le "statu quo". Le cas du lycée Léon-Mba où le censeur 2, chargé de la Pédagogie, Prisque Laure Moleba, a dit s'en tenir aux consignes édictées par le ministre de tutelle. A l'Institution Immaculée conception,



Photo : LLIM

Au collège Bessieux, les responsables administratifs poursuivent leurs activités selon le calendrier pré établi.

le directeur Jean-Philippe Engonga Obame, accompagné de son équipe administrative, a expliqué leur présence sur les lieux pour des raisons de travaux de réhabilitation. Histoire de mieux préparer la reprise des cours à la date du 1er octobre 2018.

Au lycée d'Application Nelson Mandela, les responsables ont choisi de ne pas communiquer, en l'absence de leur hiérarchie. Arguant qu'une rumeur ferait état d'une injonction du ministre de l'Éducation nationale de suspendre toutes les activités (inscriptions et réinscriptions) jusqu'à la communication de la date officielle de la rentrée administrative sur l'ensemble du territoire national. « Une rentrée administrative ne peut être effective que si et seulement si les chefs d'établissement sont connus », a déclaré le ministre d'État Nkea Nzigue, dans l'Union du 22 et 23 septembre 2018. Au collège Bessieux, le constat était différent. Le

principal qui a consenti à répondre à nos questions, a indiqué que les réinscriptions ont bel et bien commencé au sein de son établissement. Mais l'administration n'est pas encore en possession des listes de nouveaux élèves, a-t-il affirmé. « L'administration étant un travail de relais, nous avons décidé de prendre la mesure de la chose pour qu'au moment de la rentrée des classes, les activités reprennent dans les délais », a-t-il expliqué.



LIBEK 2018